

LES ÉVOLUTIONS DE LA COMPTABILITÉ

Le workshop portera sur les évolutions de la comptabilité suivant trois axes : la comptabilité financière, le *reporting* durabilité et les nouvelles technologies.

1. La comptabilité financière

L'an prochain, nous « fêterons » le vingtième anniversaire de l'application obligatoire des IAS (*International Accounting Standards*) et IFRS (*International Financial Reporting Standards*) pour les états financiers consolidés des groupes cotés sur les marchés règlementés de l'Union Européenne. Aujourd'hui, plus de 150 pays utilisent ce référentiel comptable de manière obligatoire ou optionnelle. Pendant toute cette période, les entreprises ont dû faire face à une « inflation » de nouvelles normes comptables internationales en remplacement de normes plus anciennes. À l'exception de l'IFRS 18 sur les états financiers dont l'application est prévue sur l'exercice 2027, le *corpus* théorique est désormais stabilisé. Cet anniversaire important dans le processus d'harmonisation comptable au niveau international peut être l'occasion de faire le bilan de l'application des IAS et IFRS. Plus spécifiquement, les travaux peuvent interroger le *due process* du normalisateur international, la qualité de l'information financière en IFRS ou encore les impacts liés à l'implantation d'une nouvelle norme.

2. Le *reporting* de durabilité

L'entrée en vigueur du référentiel de durabilité en lien avec la directive CSRD constitue une innovation majeure dans le champ de la comptabilité et de l'audit avec un champ d'application beaucoup plus important que les IFRS. L'application d'un référentiel de durabilité plus complet avec une standardisation des informations à publier ouvre de nouvelles perspectives de recherche qui peuvent être rattachées à la question générale de la transparence durable. Ce nouveau référentiel interroge sur le processus d'institutionnalisation des ESRS (*European Sustainability Reporting Standards*) au sein des firmes et sur leurs nouvelles pratiques de publication des indicateurs ESG (environnement, Social et Gouvernance). Cela pose également la question des impacts de ce

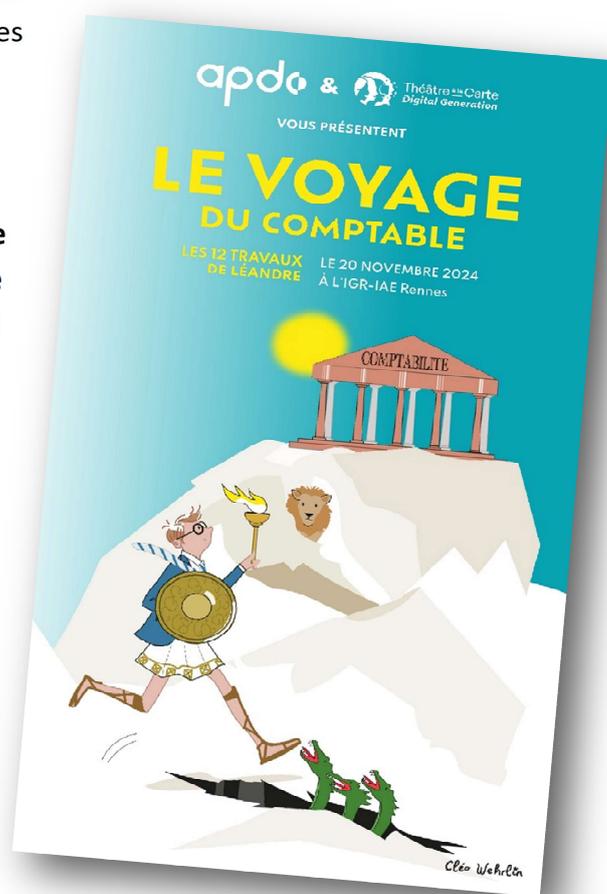
nouveau *reporting* sur la réduction de l'asymétrie d'information et des pratiques de découplage sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il s'agit également de savoir si ces états de durabilité vont permettre de limiter, voire de réduire, les conséquences des activités des entreprises sur leur écosystème environnemental et social, notamment en luttant efficacement contre le réchauffement climatique. D'une manière plus générale, l'application du référentiel de durabilité interroge sur l'empreinte que ces informations de durabilité vont avoir sur les pratiques de gestion des firmes et sur la manière dont elles seront intégrées par les parties prenantes dans leur processus de prise de décisions.

3. La comptabilité et les nouvelles technologies

Depuis plusieurs années, les métiers de la comptabilité et de l'audit évoluent avec les progrès rapides de la digitalisation. Des technologies plus récentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), la *business intelligence* (BI) et la *blockchain* continuent de transformer en profondeur les pratiques comptables et d'audit des entreprises. Elles permettent d'aller toujours plus loin dans l'automatisation des tâches, la détection des risques, la sécurisation et la transparence des données grâce à la traçabilité des transactions, l'analyse et la visualisation des données pour aboutir à une prise de décision plus rapide et plus éclairée. Ces nouvelles technologies de l'information présentent toutefois de nombreux défis à la fois techniques mais aussi en termes de confidentialité des données et de sécurité. Elles supposent, par ailleurs, que les entreprises s'approprient ces nouveaux outils et développent des compétences techniques leur permettant d'utiliser pleinement les capacités de ces technologies de l'information.

_o_o_o_o_o_o_o_

À l'issue des ateliers de recherche, nous aurons le plaisir de vous inviter à une représentation, offerte par l'APDC, de la pièce de théâtre « Le voyage du comptable : les 12 travaux de Léandre » par la Compagnie Théâtre à la Carte.



En partenariat avec :



Champ des communications

Dans le cadre de cet appel à communications, les soumissions d'articles conceptuels et, ou empiriques dans le champ de la comptabilité, du contrôle et de l'audit sont les bienvenues, quelles que soient les approches envisagées.

Calendrier

- 15 septembre 2024 : envoi souhaité des communications
- 15 octobre 2024 : notification aux auteurs

Inscription gratuite

Aide financière à l'attention des doctorants

L'Association France Master CCA attribue une aide aux frais d'hébergement et de transports aux doctorants qui présenteront une communication issue de leur travail doctoral (quatre doctorants maximum et 500 € maximum par doctorant). L'article soumis et accepté qui fera l'objet de la communication doit s'inscrire dans le champ comptabilité contrôle audit.

Modalités de soumission

Les articles complets peuvent être soumis en français ou en anglais. Une version avec les noms de tous les auteurs, et une version anonymée seront envoyées au format pdf, **au plus tard le 15 septembre 2024** à l'adresse suivante : workshopcompta2024@univ-rennes.fr

Recommandations aux auteurs

L'article de 25 pages maximum sera en interligne 1,5 sous Word, Times New Roman 12. Les notes seront données en fin d'article et en nombre limité. La première page de l'article doit comporter le titre en français et en anglais, le nom du ou des auteurs, leur statut, coordonnées et adresses courriels, ainsi qu'un résumé (100 mots au maximum) et des mots-clés (5) en français et en anglais

Comité d'organisation

Christophe Herriau, Laurent Le Hen, Gaëlle Lenormand, Lionel Touchais

Comité scientifique

M. Belarouci (Université de Rennes), I. Chambost (Cnam), F. Depoers (Université Paris Nanterre), G. Giordano (Université de Montpellier), C. Herriau (Université de Rennes), J. Lachuer (Université de Rennes), F. Lantin (Université de Lyon 3), G. Lenormand (Université de Rennes), A. Le Manh (ESCP), Y. Mard (Université Clermont Auvergne), A. Ragaigne (Université Rennes), G. Thenet (Université de Rennes), L. Touchais (Université de Rennes), E. Walliser (Université Côte d'Azur).

En partenariat avec :

